



CHATEAU SUR EPTÉ
Les Bordeaux de St Clair

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf le 12 avril à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Château-sur-Epte, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Nathalie CAILLAUD, Maire.

Etaient présents :

MM Martial RAGEL Daniel QUINQUENEL Bruno MUZZULINI adjoints.
Mmes Corinne COULIBALY, Jessica WYNTEIN, Fabienne JONET conseillères.
MM. Patrick GARCES, Gille LECOMTE, Gilles TOUTAIN, Didier LETANG conseillers.

Etaient absents :

Karine SOREVINI (pouvoir à Corinne COULIBALY), Nadège LEGRAND, Nicolas DELBARRE, Amandine MADARA

Gilles TOUTAIN a été élu secrétaire de séance.

Signature du registre par les membres du Conseil Municipal présents.

Nous passons à l'ordre du jour :

Madame le Maire donne la parole à M. Patrick GARCES en charge du budget.

Vote du compte administratif de la commune 2018

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la commune pour l'exercice 2018 présenté par M. Patrick GARCES (Mme le Maire s'étant retirée au moment du vote)

Résultats 2018	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	486 377.61	389 829.82
Investissement	250 591.76	111 037.78

Résultat de clôture du budget de la caisse des écoles :

- En fonctionnement : 2 466.73 €
- En investissement : 202.02 €

Il en ressort :

Un excédent de **108 952.22 €** en fonctionnement

Un excédent de **58 196.21 €** en investissement

Soit un excédent réel de **167 148.43 €**

Etat des restes à réaliser

Investissement : **105 986 €**

Décide d'affecter :

Au compte 1068 : **47 789.79 €** pour financer l'investissement

Au compte 001 : **58 196.21 €** pour financer l'investissement

Au compte 002 : **61 162.43 €** pour financer le fonctionnement

Pour : 11 voix

Vote des taxes communales

En raison des diminutions constantes des dotations de l'Etat et de l'augmentation croissante des charges communales, le Conseil Municipal vote une augmentation de 3 % des taxes locales.

Taxes	Taux votés %	Bases d'imposition Prévisionnelles 2019	Produits correspondants
d'habitation TH	12.89	451 900	58 249
foncière (bâti) FB	20.76	293 600	60 951
foncière (non bâti) FNB	37.89	21 300	8 070
		Produit fiscal attendu	127 270

Pour : 9 voix

Contre : 3 voix

Vote du budget primitif de la commune 2019

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif de la commune pour l'exercice 2019, équilibré en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement	471 145.41 €
- Investissement	150 389.97 €

Pour : 12 voix

Subventions 2019

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, d'allouer des subventions aux associations suivantes :

- Association Combattants Guerre Saint Clair	200 €
- Union nationale combattants Buhy	100 €
- Union Cantonale Sapeurs-Pompiers Ecos	100 €
- Ecole de jeunes sapeurs-pompiers Ecos	150 €
- Entente Casteleptienne	400 €
- Compagnie du Silence (théâtre)	400 €
- Jeunes diplômés (Bac 50 € - Brevet des collèges 40 €)	500 €
- Héritage historique	300 €
- BTP – CFA	120 €

Pour : 12 voix

Vote du Compte administratif du budget de l'eau 2018

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget de l'Eau pour l'exercice 2018 présenté par M. Patrick GARCES (Mme le Maire s'étant retirée au moment du vote)

Résultats 2018	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	14 175.93	68 979.13
Investissement	938.74	00

Il en ressort :

Un excédent de **99 566.38 €** en fonctionnement

Un excédent de **32 603.07 €** en investissement

Soit un excédent réel de **132 169.45 €**

Décide d'affecter :

Au compte 001 : **32 603.07 €** pour financer l'investissement

Au compte 002 : **99 566.38 €** pour financer le fonctionnement

Pour : 11 voix

Vote du budget primitif du budget de l'eau 2019

Le conseil municipal approuve le budget primitif de la commune pour l'exercice 2019, équilibré en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement	164 141.38 €
- Investissement	40 913.07 €

Pour : 12 voix

La séance est levée 22 h 15